

**BULLETIN BI-MENSUEL**

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

ET DES

**SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON**

RÉUNIES

*Secrétaire gén.* : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; *Trésorier* : M. F. RAVINET, 11, r. FranklinAbonnement  
annuel } 10 francs.SIÈGE SOCIAL A LYON :  
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2619 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques Postaux  
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions.***Ont été admis à la séance du 8 novembre :*

MM. Courtois, Dissard, Widmann, Gavelle, Tallon, Odic.

**RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

MM. les Membres du Conseil d'administration sont priés de bien vouloir se réunir, lundi 22 novembre, à 16 h. 30.

**ORDRE DU JOUR**

DE LA

**Séance générale du Lundi 22 Novembre 1926, à 17 heures**1<sup>o</sup> *Vote sur l'admission des candidats présentés à la séance du 8 novembre.*2<sup>o</sup> *Présentation de :*

M. Monneret (Georges), 9, cours Tolstoï, Villeurbanne (Rhône). — M<sup>me</sup> Loras (veuve), 9, cours Vitton, Lyon (6<sup>e</sup>). — M. Dubouis (L.), négociant, rue Nationale, Charlieu (Loire), par M<sup>me</sup> et M. Usuelli. — M. Coudeyras (Antoine), instituteur, Aix-la-Fayette, par Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme), *Entomologie*, par MM. Dissard et Riel. — M. Chaudoir (Georges), 24, rue Dauphine, Paris (6<sup>e</sup>), par MM. Riel et Nicod. — M. Bertheux (Auguste), 259, grande rue de la Guillotière, Lyon (7<sup>e</sup>), par MM. Gabier et Riel. — M. Marquis (Henri), professeur au Lycée Ampère, 20, quai Fulchiron, Lyon (5<sup>e</sup>), par MM. A. Laurent et Pouchet. — M. Suchel (A.), industriel, Thizy (Rhône), par MM. Cathelin et Pouchet.

## EXONÉRATION

M<sup>me</sup> Lucienne VOLLE, M. le D<sup>r</sup> Jan ZABINSKI, M. Horace TURRETTINI, M. Henri PERRET, M. WARD, M. le D<sup>r</sup> J. POPESCO-VOITESTI, M. Charles MURY, M. L.-O. HOWARD, M. Pierre DELCOUR se sont fait inscrire comme membres à vie.

## PARTIE SCIENTIFIQUE

### GROUPE DE ROANNE

Exposition de champignons des 17 et 18 octobre

Par M. le D<sup>r</sup> Ph. RIEL

Malgré une période prolongée de sécheresse, les mycologues avertis du groupe de Roanne, en suivant et inspectant minutieusement les bords des ruisseaux, des étangs et des marais ou en explorant les riches régions tourbeuses des montagnes fréquemment enveloppées de brouillards, ont pu récolter plus de 225 espèces en beaux et nombreux échantillons au point qu'en outre des espèces placées à leur ordre taxonomique, une table a pu être copieusement garnie des espèces les plus recommandables. Nous sommes donc très heureux de pouvoir féliciter tous nos collègues du groupe et plus particulièrement MM. USUELLI, FLAMENS, LARUE, ALABERNARDE, LAFORÊT, PERTHUS, PERRET, GOUTALAND, etc., dont la maîtrise et l'endurance ont permis de présenter à un très nombreux et très attentif public non seulement les espèces formant le fond habituel des expositions, mais des espèces des plus intéressantes et même de véritables raretés, parmi lesquelles les suivantes :

*Coryne urnalis* Nyl. Sur branche tombée de *Fagus sylvatica* L. (hêtre), bois de l'Assise, à la Madeleine, 1.000 mètres, leg. USUELLI, determ. LORTON.

*Cantharellus helvelloides* Bull. Fixé par la base de son stipe sur les tiges vivantes de *Sphagnum*. Petite espèce à chair mince, entièrement d'un gris foncé, à lamelles bien décurrentes, rameuses.

*Leptoporus tephroleucus* Fr. Bois de l'Assise. Chapeau gris. Chair molle et blanche. Tubes blancs.

*Lenzites tricolor* Bull. var. *trametea* QuéL. Les Sauvages (Rhône), leg. USUELLI. Le dessus du chapeau rappelle bien celui de *L. tricolor* type, mais les lamelles sont entièrement remplacées par des pores oblongs. Ressemble à *Trametes rubescens* A. et S. D'après l'abbé BOURDOT, on trouve des formes passant de cette variété à *Trametes rubescens*, qui serait une forme de *Lenzites tricolor*.

*Lactarius trivialis* Fr. Assez commun à la Madeleine et à la Buche, dans la Loire et à Gibles (Saône-et-Loire). Chapeau très visqueux, d'un gris lilas, devenant plan ou un peu concave. Ressemble à *L. pallidus* Pers. dont il diffère par sa coloration.

*Lactarius lilacinus* Lasch. Chapeau sec, subtomenteux, lilacin, à petit mamelon.

*Russula luteotacta* Rea. *R. sardonica* Bres. QuéL., non *R. sardonica* Fr. qui a pour synonymes *R. drimeia* Cooke et *R. expallens* Gill. d'après M. le Professeur René MAIRE (communication orale). Dans *R. luteotacta*, le pied et les lamelles se tachent de jaune clair par le froissement ou par vétusté, ce qui

distingue cette espèce de sa voisine *R. rosacea* Pers. et des autres espèces du groupe de *R. emetica* Schaeff.

*Russula olivacea* Schaeff. *Agaricus olivaceus* Schaeffer, (*Icones Fungorum*, 1772, vol. IV, p. 45, vol. III, tab. CCIV), Riorges (Loire). Cette espèce est assez abondante dans les localités qu'elle habite, mais elle est bien loin de se trouver partout. Nous la connaissons de Charbonnières, de Givors et des Echarmeaux, dans le Rhône, de Saint-Hilaire-de-Brens et du Bois Roux, à Merlas, dans l'Isère, de la Forêt de Scillon, dans l'Ain, où elle croît en nombreux et très beaux échantillons. Sous les hêtres, chênes, charmes, sapins, juillet-octobre. Les échantillons de Saint-Hilaire-de-Brens et de Merlas ont été déterminés par BOUDIER. La planche de SCHAEFFER, de l'exemplaire de la Bibliothèque de la Ville de Lyon ayant appartenu à AUNIER, qui représente avec une remarquable exactitude notre espèce à l'état très jeune et à l'état adulte, c'est-à-dire aux états où elle est le plus facilement reconnaissable, ne nous laisse aucun doute sur l'exactitude de ces déterminations. Notons incidemment que l'auteur représente un champignon à chair blanche et surtout qu'il dit explicitement dans son texte *carne albida*. Notons aussi que la couleur jaune des lamelles, qualifiées d'*aureis* dans le texte, ne présente rien de bien spécial.

Cette espèce est le type le plus parfait des Russules qui se modifient avec l'âge au point de devenir méconnaissables quand on ne les a pas suivies dans toutes les périodes successives de leur développement. Quand elle sort de terre, le chapeau est toujours et en entier d'un vert olive uniforme, bien plus rarement d'un joli vert d'eau clair, probablement quand le pigment est moins abondant, les lamelles sont blanches et le pied est toujours, en entier ou le plus souvent seulement à sa partie supérieure, d'un beau rose vif, et paraissant d'autant plus vif par le contraste avec le vert du chapeau et le blanc du reste du champignon, ce qui justifie amplement le qualificatif de *fungus tricolor* qu'applique SCHAEFFER à son espèce en tête de l'explication de sa planche. Elle est alors extrêmement facile à reconnaître et un seul spécimen dans cet état suffit pour faire déterminer avec certitude une colonie d'échantillons plus développés. Plus tard la couleur olive du chapeau est remplacée, souvent en commençant par le bord, par des places nettement tranchées d'un beau rouge, presque toujours gercées-aréolées, ou tout au moins pulvérulentes-granulées, surtout par le sec. Puis le rouge envahit de plus en plus le chapeau qui, à l'état adulte, est d'un rouge mat sur la plus grande partie de son étendue, mais reste encore souvent brouillé d'olive surtout au centre. Les lamelles prennent alors, d'une manière très nette, une coloration jaune qui leur est propre. Le pied est encore rose, mais ne l'est plus d'une manière aussi vive. Enfin, à l'état de maturité complète, le chapeau est entièrement d'un beau rouge, souvent grenat foncé, la couleur particulière aux lamelles est masquée par la couleur des spores mûres et le rose du pied est atténué, estompé ou même entièrement évanoui, comme si le pigment avait passé du pied dans le chapeau. Dans ce dernier état, où elle atteint souvent une très grande taille, *R. olivacea* est extrêmement difficile à reconnaître, du moins dans l'état actuel de nos connaissances, et ne peut guère l'être avec certitude que si on a la chance de découvrir dans la même colonie des échantillons plus jeunes. C'est donc le contraire de ce qui se passe pour *R. xerampelina* Schaeff. qui est très facile à reconnaître à l'état de maturité complète à cause de son odeur d'écrevisse, mais est au contraire très difficile à reconnaître à l'état jeune, ainsi que le disent très justement M. René MAIRE (*Bull. Soc. Myc.*

de France, XXVI, 1910, 2<sup>o</sup> fascic., p. 172) et M. JOSSERAND (*Bull. Soc. Linn. de Lyon*, V, 1926, n<sup>o</sup> 15, p. 118).

Pour bien discerner les espèces difficiles de Russules variant avec l'âge, il serait indispensable de faire, pour chacune de ces espèces, au lieu d'une description composite qui ne répond à aucune réalité objective, trois descriptions distinctes : une de l'espèce sortant de terre, une de l'espèce à l'état adulte et une troisième de l'espèce à l'état de maturité complète. C'est ce que nous avons essayé de faire ci-dessus d'une manière succincte pour *R. olivacea*. Bien entendu, il y aura lieu de noter soigneusement les différences qui existent, pour chacun des trois états successifs, par temps sec ou par temps très humide. Ces différences sont souvent considérables et sont une des principales causes des fausses interprétations. De même, quand on fait des remarques comparatives, avoir toujours bien soin de faire, pour ces Russules, une triple remarque différentielle : une se rapportant à l'état tout à fait primitif, une à l'état adulte et une à l'état de maturité complète, en insistant d'une manière toute spéciale sur les comparaisons se rapportant à des états de même âge pour lesquels la distinction de deux ou plusieurs espèces est particulièrement difficile. Ainsi il y aura lieu, dans les études ultérieures, de s'acharner sur l'observation des caractères permettant de discerner les échantillons à l'état de maturité complète de *R. olivacea* déterminés avec sûreté par la présence simultanée d'échantillons jeunes, et les échantillons, aussi à l'état de maturité complète, de *R. alutacea* Pers. (si cette espèce est bien réellement distincte de *R. olivacea*, qui aurait la priorité en cas d'identité), de *R. Romellii* Maire, de *R. integra* L., Fr. De même, il y aura lieu de s'acharner sur la comparaison des échantillons jeunes de *R. xerampelina* bien déterminés par la présence simultanée d'échantillons avancés répandant l'odeur d'écrevisse, avec des échantillons jeunes de *R. alutacea*, de *R. Romellii*, de *R. integra*, de *R. melliolens* QuéL. Ce n'est qu'en procédant de cette manière et non en se contentant d'une seule comparaison par espèce, qu'on pourra avoir quelque espoir de pouvoir déterminer extemporanément les Russules les plus difficiles. D'autres espèces, au contraire, sont très fixes pendant toute la durée de leur développement. C'est là un caractère des plus précieux et qui devra être noté avec le plus grand soin, ce que ne font pas toujours avec assez de netteté la plupart des auteurs. L'espèce ci-après nous fournit un exemple de cette fixité.

*Russula fusca* QuéL. Belle espèce, souvent de grande taille et excellent comestible. Se trouve parfois en abondance dans les montagnes des environs de Roanne, dans les Monts du Lyonnais, notamment à Saint-Bonnet-le-Froid, dans les Monts du Beaujolais, par exemple à Saint-Just-d'Avray où nous avons pu en récolter de nombreux échantillons en compagnie de nos si aimables collègues MM. POUCHET et MARQUE. Le chapeau est constamment, sur tous les échantillons, à tous les âges et dans toutes les localités où se trouve cette espèce, d'un brun jaune, un peu plus teinté au centre, ce qui permet de la distinguer de *R. integra* L., Fr. (non *R. integra* auct. gall. = *R. Romellii* Maire) dont certaines formes, paraît-il (nous ne connaissons pas cette espèce), peuvent avoir une coloration analbgue, mais qui est versicolore (*omnicolor* Fr.) comme *R. Romellii*. De plus les spores en masse de *R. fusca* sont blanc-crème tandis que celles de *R. integra* L., Fr. sont ocre. La cuticule de *R. fusca* est visqueuse et entièrement séparable. Lors de l'excursion de Saint-Just-d'Avray, tous les échantillons que nous avons rapportés pliés chacun séparément dans du papier, avaient le lendemain leur cuticule adhérente au papier de telle sorte qu'elle s'est entièrement détachée avec celui-ci,

laissant à nu la chair du dessus du chapeau. Il est bon d'insister sur cette viscosité et cette séparabilité de la cuticule, car elles permettent de ne pas confondre cette espèce avec *R. mustelina* Fr. (que nous ne connaissons pas) dont la description ressemble beaucoup à celle de *R. fusca* au point d'avoir autrefois induit en erreur plusieurs mycologues. *R. mustelina* diffère aussi de *R. fusca* par sa chair plus compacte et plus épaisse au bord du chapeau qui est enroulé et subtomenteux dans le jeune âge et toujours uni au lieu d'être à la fin strié-granuleux. Ces espèces ont toutes deux les lamelles réunies par des veines. Nous ne connaissons comme localité française authentique de *R. mustelina* que Chamonix où elle a été trouvée par ROLLAND puis par M. René MAIRE (*Bull. Soc. Myc. de France*, XXVII, 1911, p. 417-418) alors que *R. fusca* est infiniment plus répandue, au moins dans nos régions.

*Mycena viscosa* Secretan. Maire, *Bull. Soc. Myc. de France*, XXVI, 1910, 2<sup>e</sup> fasc., p. 162-164, fig. 1 B et b (basides, spores et cystides). Les échantillons récoltés à la Madeleine par M. USUELLI, correspondent parfaitement à la description de cette espèce : pied jaune d'or, lamelles carnées, chapeau se tachant de rougeâtre. Les spores et les cystides, qui ont été examinées par M. POUCHET, concordent exactement. Espèce voisine de *M. epipterygia* Scop. dont elle diffère par les caractères ci-dessus indiqués, par les spores courtement au lieu de longuement ellipsoïdales et par la présence de cystides capitées, alors que celles-ci manquent chez *M. epipterygia*. *M. viscosa* se trouve le plus souvent dans les forêts de conifères, tandis que *M. epipterygia* vient le plus habituellement dans les forêts feuillues.

*Flammula astragalina* Fr. Bois de l'Assise, à la Madeleine, 1.000 mètres, *leg.* USUELLI. Se trouve aussi à la Buche, à la limite du Rhône et de la Loire, à Gibles (Saône-et-Loire) et aux Echarmeaux. A aussi été signalé à Chênellette (Rhône), par M. JOSSEMAND qui donne la dimension exacte des spores  $7 \times 5 \mu$  (*Bull. Soc. Linn. de Lyon*, V, 1926, n<sup>o</sup> 15, p. 118). Cette espèce est facile à reconnaître à sa belle couleur orangée aurore quand elle est fraîche ou sèche et par le noircissement de sa chair à l'état de vétusté.

*Flammula flavida* Schaefl. Bois de l'Assise. Existe aussi dans les Monts du Lyonnais, au Mercrucy. Une des espèces du genre les plus faciles à reconnaître par sa belle couleur d'un jaune citron clair et vif très particulier.

*Stropharia squamosa* Pers. Sur feuilles tombées de hêtre, bois de l'Assise, à la Madeleine, 1.000 mètres, *leg.* USUELLI. Sur petites branches tombées et sur feuilles mortes, dans le sable, bords du Gand, rive droite, près de l'Hôpital-sur-Rheims, à 300 mètres du pont de l'ancienne route, *leg.* FLAMENS et LARUE. Ces derniers échantillons avaient le pied plus long, bien plus grêle et à moins grandes écailles que ceux de la Madeleine, mais ils paraissent bien cependant ne pas en différer spécifiquement. Dans cette espèce, l'anneau est distant et toute la portion du pied situé au-dessous de l'anneau est entièrement recouverte d'écailles obliquement redressées. Le chapeau présente de petites squames fugaces disposées concentriquement comme ceux de *S. albo-nitens* Fr. et de *S. luteo-nitens* Fl. Dan. Le premier en diffère par son chapeau d'un blanc hyalin, tandis qu'il est d'un jaune fauve plus foncé au centre dans *S. squamosa*. Le second en diffère par son habitat praticole et non sylvatique. Enfin tous deux se distinguent de *S. squamosa* par leur pied simplement vilieux ou floconneux et non franchement écailleux.

*Lepiota cinerascens* Quélet, 19<sup>e</sup> supplément, *Ass. Fr.*, XXII, 1893, p. 484, pl. III, fig. 1. Levée du canal, à Roanne, *leg.* D<sup>r</sup> LELENDAIS. Des échantillons identiques, récoltés par M. LIGIER, à Brignais (Rhône), dans un champ de blé moissonné en soteau, le 6 octobre 1907, ont été déterminés par BODIER :

« *Lepiota cinerascens* Quélet. Me paraît bien cette espèce qui n'a pas le pied bulbeux ou presque pas. » *in litt.* 9 octobre 1907. Pied long, grêle, très fragile, flexueux, comme n'ayant pas la force de soutenir le poids du champignon. Chapeau d'un joli gris clair subtilement rosé au centre qui est très légèrement squamuleux-pelucheux, blanchâtre au bord. La description de QUÉLET correspond bien, mais sa figure ne cadre pas du tout comme forme du pied qui est dans la figure de QUÉLET, plutôt massif que grêle et plutôt en massue renversée que cylindrique comme dans nos échantillons. L'habitat de QUÉLET : été, dans les forêts des environs de Marseille, ne concorde guère non plus. Il reste donc un certain doute. A remarquer que la détermination de BOUDIER n'a pas été faite d'une manière nettement affirmative. Si notre espèce n'est pas celle de QUÉLET, il s'agit vraisemblablement d'une espèce non dénommée.

*Phallus roseus* Quélet. *P. imperialis* Kalch. Roanne, dans la cour du Lycée, sous les cèdres, et sur la levée du rivage. Diffère de *P. impudicus* L. par la valve d'un rose pourpre. L'odeur serait aussi beaucoup moins accentuée.

*Lycoperdon marginatum* Vitt. Roanne. Déterminé par M. POUCHET. L'exoperidium est recouvert d'aiguillons serrés, connivents au sommet par une pointe recourbée. Les spores sont très légèrement verruculeuses et le capillitium est imperforé. Cette espèce ressemble à *L. pyriforme* Schaeff. qui en diffère par ses aiguillons non connivents, par ses spores absolument lisses, parce qu'il est le plus souvent cespiteux et par son habitat fréquemment lignicole. Elle ressemble aussi à *L. umbrinum* Pers. qui en diffère par ses aiguillons également non connivents et par ses spores échinulées-alvéolées.

*Geaster fornicatus* Huds. La Pirotte, à 1 kilomètre de l'Hôpital-sur-Rheins, leg. FLAMENS. Toujours reconnaissable à son orifice conique, aigu, cilié-fimbrié, nettement délimité par un pourtour orbiculaire et à son enveloppe extérieure se divisant le plus souvent en 4 lobes renversés soulevant le peridium qui se trouve ainsi supporté par une voûte (*fornix*).

## SÉANCE GÉNÉRALE DU 8 NOVEMBRE

### Petites contributions à la faune malacologique du Nord de la France

Par M. H. CARDOT.

Nous donnons ci-dessous l'indication de quelques stations nouvelles observées dans les départements des Ardennes, de la Seine-et-Oise et de la Seine-Inférieure.

*Hyalinia helvetica* (Blum). Cette espèce, de même que sa voisine, *H. alliaris* (Miller), a déjà été signalée dans le département de la Seine-Inférieure, à Veules-en-Caux, par COCKERELL en 1885. En raison de la discussion relative à la distinction de *H. helvetica* et des *H. glabra* (Stud.) et *subglabra* (Brgt.), et de la confusion qui subsiste encore, semble-t-il, à ce sujet, entre les auteurs anglais et continentaux, nous croyons utile de confirmer la présence de *H. helvetica* dans la région en question. Nous avons en effet retrouvé à Saint-Pierre-en-Port des représentants de cette espèce, entièrement conformes aux diagnoses données par J.-W. TAYLOR (*Monograph of the land and freshwater Mollusca of the British Isles*, III, 45-49, 1907). Dans cette localité, *H. helvetica* et *H. alliaris* vivent à très peu de distance l'une de l'autre, mais dans des stations ayant des caractères bien différents. *H. alliaris* est commune dans la mousse des pelouses gazonnées qui s'étalent au sommet des falaises